VERS UN MONDE PLUS JUSTE

Cahier 1

UES 800 Union des employé-e-s de service
SECTION LOCALE 800

UIES

9e congrès de l'UES 800
18-19-20 septembre 2015
Sandman Hôtel Montréal-Longueuil

9e CONGRÈS
UNION DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE SERVICE,
SECTION LOCALE 800
Sandman Hôtel Montréal - Longueuil

HORAIRE - VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015

	Activité	Lieu
11 h à 14 h	**Inscriptions**	**Salle Lafontaine B**
12 h à 13 h	**Dîner buffet**	**Salle Lafontaine ADC et Restaurant**
13 h à 14 h	**Rencontre d'information à l'intention des nouvelles personnes déléguées**	**Salle St-Laurent AB 17e étage**
14 h à 15 h	**OUVERTURE DU CONGRÈS**	**Salle Jacques-Cartier**
	Mot de bienvenue	
	Présentation des dirigeants, des membres des comités du Congrès et des membres honoraires	
	Allocution de Monsieur Daniel Boyer, président FTQ	
	Allocution de Madame Magali Picard, vice-présidente exécutive régionale, Québec - AFPC	
15 h	**Adoption de l'horaire du 9e Congrès**	**Salle Jacques-Cartier**
	Discours du président de l'UES 800, Monsieur Raymond Larcher	
	Rapport du Comité de vérification des lettres de créance	
16 h 30	**Ajournement**	

HORAIRE - SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015

	Activité	Lieu
7 h à 9 h 30	**Déjeuner**	**Restaurant**
8 h à 9 h 30	**Déjeuner – Femmes en action**	**Salle Lafontaine ADC**
8 h 30 à 9 h 30	**Inscriptions**	**Salle Lafontaine B**
9 h 30	**Conférence et rapports**	**Salle Jacques-Cartier**
	Allocution de Madame Louise Grenier et Monsieur Marc Thomas, coordonnateurs délégués sociaux	
	Rapport du Comité de vérification des lettres de créance	
	Rapport du vice-président exécutif UES 800	
	Rapport du vice-président à l'administration	
	Présentation des états financiers par Deloitte s.e.n.c.r.l.	
	Rapport du Comité des statuts	
	Rapport du Comité des résolutions	
12 h 30	**Dîner buffet**	**Salle Lafontaine ADC et Restaurant**
13 h 30	**Conférences et plénière (animatrice Louise Mercier)**	**Salle Jacques-Cartier**
	1. Présentation sur l'austérité par Monsieur Philippe Hurteau, chercheur à l'IRIS	
	2. Présentation sur l'attaque de la droite contre les syndicats par Monsieur Thomas Collombat, professeur à l'UQO	
15 h 30	**Rapport des comités**	**Salle Jacques-Cartier**
	Rapport du Comité des statuts	
	Rapport du Comité des résolutions	
17 h	**Ajournement**	
18 h à 20 h	**Cocktail dînatoire**	**Terrasse du Palais des Congrès de Montréal**

HORAIRE - DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015

	Activité	Lieu
7 h à 9 h 30	**Déjeuner**	**Salle Lafontaine ADC et Restaurant**
8 h 30 à 9 h 30	**Inscriptions**	**salle Lafontaine B**
9 h 30	**Rapports des Comités**	**Salle Jacques-Cartier**
	Rapport du Comité de vérification des lettres de créance.	
	Rapport du Comité des résolutions	
	Rapport du Comité des statuts	
	Disposition des propositions non traitées, s'il y a lieu	
11 h 30	**Élections**	**Salle Jacques-Cartier**
	Président de l'Union	
	Vice-président à l'administration	
	Vice-président exécutif	
	Vérificateur	
	Comités exécutifs de divisions :	
	• Soutien éducation	
	• Entretien ménager	
	• Industries	
	• Services, Commerces institutions financières et transport	
	• Vêtement, textile et hôtellerie	
	Assermentation des personnes élues	
	Clôture du Congrès	
13 h	**Distribution des boîtes à lunch**	**Stationnement de l'hôtel**

PROPOSITIONS D'ORIENTATION

PROPOSITION D'ORIENTATION N° R1

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE les bénéfices des entreprises sont remis exclusivement aux actionnaires et aux dirigeants plutôt qu'aux salariés;

ATTENDU QUE les entreprises canadiennes ont utilisé les baisses d'impôts accordées par le gouvernement conservateur pour accumuler des liquidités plutôt que d'investir et créer des emplois;

ATTENDU QUE la faible croissance économique ne profite qu'à la classe riche puisque le revenu de la classe moyenne diminue pendant que celui de la classe supérieure augmente;

ATTENDU QUE 2015 sera l'année où le 1 % des plus riches possèdera 50 % du patrimoine mondial;

ATTENDU QUE de nombreux organismes et individus mettent en garde contre les problèmes et les dangers découlant des inégalités de revenus, y compris certains ténors associés à la droite économique;

ATTENDU QUE le gouvernement conservateur de Stephen Harper a effectué des coupes massives dans les programmes sociaux et qu'il refuse de bonifier les régimes de retraite publics alors que le taux de pauvreté des aînés est en hausse;

ATTENDU QUE le Canada ne participe aucunement au mouvement international contre l'évasion fiscale et signe même de nouvelles ententes avec ces pays, privant ainsi le gouvernement de revenus dont il aurait grandement besoin;

... /2

ATTENDU QUE	la fiscalité et les transferts (programmes sociaux) sont les meilleurs moyens de répartir la richesse;
ATTENDU QUE	les syndicats sont aussi un facteur important favorisant le partage de la richesse;
ATTENDU QUE	le gouvernement conservateur de Stephen Harper s'entête à adopter des politiques guidées par une idéologie favorable aux entreprises et aux nantis;
ATTENDU QUE	les valeurs syndicales et sociales de l'UES 800 sont des valeurs de solidarité, d'équité et de partage;
IL EST PROPOSÉ	que l'UES 800 se prononce en faveur de toute action de la FTQ, de l'UIES ou du CTC contre les politiques de droite du gouvernement Harper visant à concentrer la richesse aux mains des mieux nantis;
QU'IL SOIT DE PLUS PROPOSÉ	que l'UES 800 continue d'informer ses membres de l'effet des politiques du gouvernement Harper sur la concentration de la richesse, notamment les baisses d'impôt sous toutes les formes, les coupes dans les programmes sociaux l'évasion fiscale et autres;
QU'IL SOIT ENFIN PROPOSÉ	que l'UES 800 encourage ses membres à participer à ces actions et à transmettre ces informations le plus largement possible.

PROPOSITION D'ORIENTATION N^{O} R2

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE	l'égalité effective pour les femmes fait partie intégrante du projet de société que nous nous sommes collectivement donné;
ATTENDU QUE	nous considérons que l'état doit faire preuve d'une volonté politique réelle pour que partout les réalités, besoins et intérêts spécifiques des femmes soient mieux pris en compte;
ATTENDU QUE	les femmes ont le souci d'introduire davantage le droit des femmes à l'égalité dans leur quotidien;
IL EST PROPOSÉ	que l'UES, section locale 800, en collaboration avec la FTQ et ses affiliés, soutienne les femmes dans leurs revendications auprès du gouvernement afin que celui-ci conserve sa politique Hommes-Femmes sur l'égalité et multiplie ses actions en fonction de cette approche afin de corriger les inégalités;
QU'IL SOIT DE PLUS PROPOSÉ	que l'UES, section locale 800poursuive son action syndicale par la reconnaissance politique réelle du rôle des femmes dans le développement syndical.

PROPOSITION D'ORIENTATION N^{O} R3

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE l'UES, section locale 800 considère que les mesures d'austérité constituent un fléau pour la croissance économique;

ATTENDU QUE l'UES, section locale 800 considère que les mesures d'austérité ne sont pas la solution pour rééquilibrer les finances publiques;

ATTENDU QUE l'UES, section locale 800 considère qu'une stratégie de lutte au déficit qui se résume à couper dans les dépenses publiques ne peut qu'engendrer un appauvrissement accru de la population, un démantèlement des programmes sociaux, une privatisation des services publics ainsi qu'une poussée des inégalités sociales;

ATTENDU QUE l'UES, section locale 800 considère que le gouvernement se doit d'aller chercher de nouveaux revenus autrement que par la tarification des services;

ATTENDU QUE l'UES, section locale 800 considère que d'autres choix sont réalisables, comme ceux de lutter contre les paradis fiscaux et d'imposer justement les grandes entreprises et les institutions financières;

ATTENDU QUE l'UES, section locale 800 défend l'accessibilité et la qualité des services à la population dans la santé, dans les services sociaux, dans l'éducation et dans les services de garde pour assurer une plus grande justice sociale et une meilleure redistribution de la richesse;

.../2

ATTENDU QUE	l'UES, section locale 800 est d'avis qu'une qualité de vie décente passe par des programmes soutenant les personnes en situation de pauvreté, les familles, les personnes immigrantes;
ATTENDU QUE	l'UES, section locale 800 a à cœur le développement économique du Québec et la création d'emplois de qualité;
ATTENDU QUE	l'UES, section locale 800 croit qu'un monde plus juste est un monde où règne la justice sociale;
QU'IL SOIT PROPOSÉ	que l'UES, section locale 800 exige que cesse les mesures d'Austérité et propose l'adoption d'une véritable politique de développement durable pour le Québec, qui réponde aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Une politique qui permet : ➢ Une réduction des inégalités sociales; ➢ Un développement régional appuyé par les acteurs locaux; ➢ Une économie génératrice d'emplois de qualité.
QU'IL SOIT DE PLUS PROPOSÉ	que l'UES, section locale 800 revendique la mise en place d'un régime fiscal véritablement progressif dans lequel contribueront justement les grandes entreprises et institutions financières.

PROPOSITION D'ORIENTATION N^{O} R4

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE	le mouvement syndical est constamment sous attaque depuis l'élection du gouvernement conservateur;
ATTENDU QUE	le projet de loi C-525 brime le droit d'association syndicale au niveau fédéral en éliminant le processus d'accréditation automatique lors de l'obtention d'une majorité de cartes d'adhésion, pour un processus de signatures de cartes avec un vote à majorité absolue;
ATTENDU QUE	le projet de loi C-377 du gouvernement conservateur force les syndicats à dévoiler leurs états financiers publiquement sans imposer cette mesure aux entreprises;
ATTENDU QUE	le projet de loi C-4 du gouvernement conservateur mine le droit de grève des employés sous juridiction fédérale par des décisions unilatérales des services qui sont essentiels;
ATTENDU QUE	le gouvernement conservateur compte éliminer la formule Rand, le système de cotisations syndicales obligatoires pour tous les salariés couverts par une accréditation, ce qui constitue une attaque directe au financement des organisations syndicales;
QU'IL SOIT PROPOSÉ	que l'UES, section locale 800, participe activement à la campagne en cours pour empêcher l'adoption des projets de Loi C-525, C-377 et C-4 qui attaquent directement la liberté d'association syndicale;
QU'IL SOIT PROPOSÉ	que l'UES, section locale 800, fasse pression pour le maintien de la formule Rand;
QU'IL SOIT DE PLUS PROPOSÉ	que l'UES, section locale 800 poursuive une campagne d'éducation syndicale et continue de mobiliser ses membres sur les enjeux actuels pour contrer les attaques du gouvernement conservateur.

PROPOSITION D'ORIENTATION N^{O} R5

ATTENDU QUE	les mesures d'austérité sabordent les programmes sociaux tels que le congé parental, l'accès au logement, les garderies et l'assurance emploi et autres;
ATTENDU QUE	les plus démunis de notre société sont les premiers affectés (assistés sociaux, victime de dommages corporels, indemnisés par CSST, SAAQ, IVAC);
ATTENDU QUE	le Québec a fait le choix d'avoir des programmes sociaux accessibles à tous les citoyens à même l'utilisation des impôts et taxes du Québec de même que les contributions des travailleurs;
ATTENDU QU'	une société basée sur des valeurs de solidarité offrant des services publics universels est la société que nous voulons;
QU'IL SOIT PROPOSÉ	que l'U.E.S. section locale 800 soutienne les groupes de la société civile qui combattent les mesures de rigueur budgétaire affectant les programmes sociaux et participe aux événements visant à dénoncer cette austérité;
QU'IL SOIT DE PLUS PROPOSÉ	que l'U.E.S. section locale 800 revendique un régime fiscal incitant une contribution supplémentaire aux entreprises et institutions financières afin de maintenir et bonifier les programmes sociaux.

RÉSOLUTION D'ORIENTATION N^{O} R6

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE	l'Union des employés et employées de service, section locale 800 promeut la sécurité financière à la retraite;
ATTENDU QUE	le RRFS-FTQ offre une meilleure sécurité financière à la retraite que n'importe lequel des régimes d'accumulation de capital;
QU'IL SOIT PROPOSÉ	qu'au renouvellement de toute convention collective de travail, l'Union des employés et employées de service, section locale 800 favorise la négociation de clauses qui permettent aux membres de l'UES 800 d'adhérer au RRFS-FTQ, avec une participation financière de l'employeur;

PROPOSITION D'ORIENTATION No R7

Soumise par l'unité de base C3410 – Collège Saint-Charles-Garnier

Le 23 mars 2015

ATTENDU QUE	le gouvernement du Québec a manifesté l'intention de réduire les subventions aux écoles privées;
ATTENDU QUE	les employés des écoles privées souhaitent avoir une voix dans le présent débat;
ATTENDU QUE	les employés des écoles privées représentés par l'Union des employés et employées de service, section locale 800, désirent avoir un support de leur Syndicat afin d'avoir une voix au débat et y participer;
ATTENDU QUE	les employés des écoles privées dont ceux du Collège Saint-Charles-Garnier, risquent d'être directement affectés par les mesures d'austérité du gouvernement du Québec;
IL EST PROPOSÉ	de demander à l'Union des employés et employées de service, section locale 800, d'appuyer les employés des écoles privées afin qu'ils aient une voix dans le débat actuellement en cours et de faire les représentations nécessaires afin de protéger les droits des employés qui travaillent dans ces établissements.

PROPOSITION D'ORIENTATION N° R8

Soumise par les unités de base D7109, D7110, D7496 et D7521 – Coopérative Agro-alimentaire des Vallées, Les Jardins du Souvenir, Gestion des déchets Malex

Le 10 juin 2015

ATTENDU QUE	de nombreux membres n'ont pas de formation RCR;
ATTENDU QUE	les employeurs n'offrent pas cette formation;
ATTENDU QUE	cette formation est vitale pour la santé et la sécurité des personnes sur le lieu de travail;
IL EST PROPOSÉ	que la formation en réanimation cardiorespiratoire fasse partie des formations syndicales offertes aux membres.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R9

Soumise par l'unité de base E7550 – Edcore Entreprises

Le 11 mai 2015

ATTENDU QU'	il existe du harcèlement et de l'agression sexuelle au travail;
IL EST PROPOSÉ	que l'UES 800 fasse une campagne de sensibilisation contre le harcèlement et l'agression sexuelle.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R10

Soumise par l'unité de base N7294 – Les Services Ménagers Roy Ltée

Le 26 avril 2015

ATTENDU QUE	le gouvernement fédéral planifie hausser l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans;
IL EST PROPOSÉ	que l'UES 800 s'oppose à la hausse de l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que l'UES 800 se positionne pour la réduction de l'âge de la retraite de 65 ans à 63 ans;

PROPOSITION D'ORIENTATION No R11

Soumise par l'unité de base U6111 – Ballin Inc.

Le 9 mars 2015

ATTENDU QUE	les membres doivent se déplacer à l'extérieur des heures de travail pour participer à des activités liées au syndicat;
ATTENDU QUE	ces salariés ne défraieraient pas les coûts de déplacement liés à ces activités lors des journées où ils ne sont pas à l'horaire de travail puisqu'ils ne se déplaceraient pas pour aller au travail;
ATTENDU QUE	la politique actuelle du syndicat prévoit que les 40 premiers kilomètres parcourus ne sont pas remboursés;
IL EST PROPOSÉ	de modifier la politique actuelle de dépense afin que le kilométrage soit remboursé en totalité lors des activités syndicales tenues alors que les salariés qui participent à ses activités le font à l'extérieur des heures de travail;

PROPOSITION D'ORIENTATION No R12

Soumise par l'unité de base D3101 – Unicoop, coopérative agricole Saint-Joseph

Le 23 juin 2015

ATTENDU	l'augmentation des coûts de déplacement;
ATTENDU QUE	la majorité des travailleurs résident à moins de 20 kilomètres de leur lieu de travail;
ATTENDU QUE	la disposition ne s'applique pas au Conseil général, ni à l'exécutif, ni aux formateurs;
IL EST PROPOSÉ	que les militants syndicaux soient remboursés pour tous les kilomètres effectués pour leurs activités syndicales sans plancher de remboursement (ex : 40 km).

PROPOSITION D'ORIENTATION No R13

Soumise par l'unité de base P3338 – Ville de Sainte-Marie (bibliothèque)

Le 23 juin 2015

ATTENDU QUE	les inconvénients de déplacement sont les mêmes pour tous les membres du local 800, peu importe la région;
IL EST PROPOSÉ	que le syndicat assume l'hébergement des membres à une distance de soixante-quinze (75) kilomètres du lieu de résidence des membres.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R14

Soumise par l'unité de base D3453 – Autobus Fleur de Lys

Le 23 juin 2015

ATTENDU	l'augmentation des coûts de déplacement;
ATTENDU QUE	la majorité des travailleurs résident à moins de 20 kilomètres de leur lieu de travail;
ATTENDU QUE	la disposition ne s'applique pas au Conseil général, ni à l'exécutif, ni aux formateurs
IL EST PROPOSÉ	que les militants syndicaux soient remboursés pour tous les kilomètres effectués pour leurs activités syndicales sans plancher de remboursement (ex : 40 km).

PROPOSITION D'ORIENTATION No R15

Soumise par l'unité de base P6363 – Commission scolaire English Montreal

Le 22 juin 2015

ATTENDU QUE	les membres élus au Conseil général sont élus pour représenter tous les membres du syndicat;
ATTENDU QUE	ces membres ont à cœur le syndicalisme et veulent représenter les membres de l'Union et assurer la viabilité financière de l'Union;
ATTENDU QUE	les membres élus ont leurs salaires, leur kilométrage et d'autres dépenses payées par l'Union;
ATTENDU QUE	ces membres élus ne sont pas là pour gagner plus d'argent sur les cotisations syndicales des membres qu'ils représentent;
IL EST PROPOSÉ	que l'Union continue de payer les dépenses des membres comme indiquées et qui devraient être payées;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que les membres du Conseil général ne reçoivent pas plus de cent vingt-cinq dollars (125 $) par jour de rencontre dudit Conseil.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R16

Soumise par l'unité de base P6363 – Commission scolaire English Montreal

Le 22 juin 2015

ATTENDU QUE	le fonds de grève est resté à vingt-cinq dollars (25 $) par jour pour une longue période;
ATTENDU QUE	les salaires et les dépenses des membres ont augmenté au cours de ces années;
ATTENDU QUE	le fonds de grève doit également être ajusté à ces changements;
IL EST PROPOSÉ	que le fonds de grève soit ajusté à cinquante dollars (50 $) par jour au lieu de vingt-cinq dollars (25 $).

PROPOSITION D'ORIENTATION No R17

Soumise par l'unité de base P6363 – Commission scolaire English Montreal

Le 22 juin 2015

ATTENDU QUE	le président de chaque division élu au Congrès se trouve sur l'exécutif de l'Union;
ATTENDU QUE	les présidents ont à cœur le syndicalisme et veulent représenter les membres de l'Union et assurer la viabilité financière de l'Union;
ATTENDU QUE	chaque président de division élu au Congrès reçoit son salaire, le kilométrage et d'autres dépenses payées par l'Union;
ATTENDU QUE	chaque président de division élu au Congrès n'est pas là pour gagner plus d'argent sur les cotisations syndicales des membres qu'ils représentent;
IL EST PROPOSÉ	que l'Union continue de payer les dépenses de chaque président de chaque division comme indiquées et qui devraient être payées;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que les présidents de division ne reçoivent pas plus de cent vingt-cinq dollars (125 $) par jour de rencontre du Comité exécutif, incluant les frais de représentation et allocation de responsabilité.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R18

Soumise par l'unité de base P6363 – Commission scolaire English Montreal

Le 22 juin 2015

ATTENDU QUE	beaucoup de nouveaux membres syndicaux ne savent pas l'histoire du syndicalisme;
ATTENDU QUE	beaucoup de ces nouveaux membres n'ont jamais été syndiqués avant;
ATTENDU QUE	beaucoup de ces nouveaux membres ne savent pas pourquoi ils sont syndiqués et ce que les syndicats ont fait de même que les avantages, les lois et les droits;
IL EST PROPOSÉ	que l'Union fournisse des informations à ces membres et des cours pour les aider à comprendre le syndicalisme, les avantages du syndicalisme et les raisons pour lesquelles les syndicats sont nécessaires;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que l'Union des employés et employées de service, section locale 800 crée une trousse de bienvenue que les nouveaux membres devraient recevoir.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R19

Soumise par l'unité de base P6363 – Commission scolaire English Montreal

Le 22 juin 2015

ATTENDU QUE	l'argent versé par l'employeur au fonds de retraite des employés devrait être de l'argent aux employés;
ATTENDU QUE	lorsque les entreprises font faillite, la compagnie souvent utilise cet argent pour payer leur dette;
ATTENDU QUE	lorsque cela se produit, les employés sont laissés sans régime de retraite;
IL EST PROPOSÉ	que l'Union des employés et employées de service, section locale 800 et la FTQ fasse ce qui est nécessaire pour que le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral adoptent une loi empêchant que ces fonds soient utilisés.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R20

Soumise par l'unité de base P6354 – Corporation d'habitations Jeanne-Mance

Le 15 juillet 2015

ATTENDU QUE	les membres sont exposés de plus en plus à des pressions dans leur milieu de travail;
ATTENDU QUE	les membres vivent de plus en plus de situations de stress, d'agressivité, du manque de reconnaissance dans les milieux de travail;
ATTENDU	l'importance d'améliorer la qualité de vie et de travail des membres;
ATTENDU QUE	les membres présents dans les milieux de travail sont les mieux placés pour détecter les signes de détresse chez leurs consœurs et confrères de travail;
IL EST PROPOSÉ	que l'Union des employés et employées de service, section locale 800 et la FTQ améliore la présence des délégués sociaux et des déléguées sociales en milieu de travail;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que l'Union des employés et employées de service, section locale 800 et la FTQ s'assure d'intégrer un réseau de délégués sociaux et déléguées sociales à la structure syndicale avec des droits qui s'apparentent aux délégués syndicaux, dans un objectif de prévention en milieu de travail.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R21

Soumise par l'unité de base C6046 – Fonds de solidarité FTQ

Le 30 juin 2015

ATTENDU QUE	les dépenses des membres siégeant au Comité exécutif et au Conseil général couvrent le salaire perdu, les frais de transport et l'hébergement;
ATTENDU QUE	le militantisme syndicat ne doit pas devenir une source additionnelle de revenu aux frais des membres de l'UES 800;
ATTENDU	la pratique en cette matière des syndicats affiliés à la FTQ;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	d'abolir l'allocation de responsabilité de trois cents dollars (300 $) par mois pour les membres du Comité exécutif et de cent cinquante dollars (150 $) par jour de réunion et celle des membres du Conseil général à raison de deux cent vingt-cinq dollars (225 $) par jour de réunion.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R22

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE	la formation est un outil essentiel dans le mouvement syndical pour se donner des outils afin de faire face aux problèmes présents et futurs, pour se rappeler le chemin parcouru ou pour développer sa confiance personnelle;
ATTENDU QUE	l'UES 800 offre son programme de formation à tous ses membres, qu'ils soient militants ou juste curieux de comprendre le syndicalisme;
ATTENDU QUE	certains employeurs sont de plus en plus réticents à libérer les membres;
ATTENDU QUE	lors des négociations de convention collective, il faut faire des choix et choisir ses combats;
IL EST PROPOSÉ	que l'UES 800 demande à ses représentants et représentantes de sensibiliser les membres à l'importance de négocier de façon prioritaire des clauses de libérations permettant de libérer les membres, qu'ils fassent partie ou non de l'exécutif ou d'un comité;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que l'employeur soit amené à contribuer de manière spécifique à la formation syndicale en assumant le salaire des membres libérés ou en contribuant d'un moment forfaitaire.

PROPOSITION D'ORIENTATION No R23

Soumise par l'unité de base E3127 – Maintenance Eureka Ltée

Le 21 février 2015

ATTENDU QUE	de plus en plus de salariés travaillent au-delà de 65 ans;
ATTENDU QUE	les programmes d'assurance collective prévoient un retrait de plusieurs avantages aux salariés de 65 ans et plus;
ATTENDU QUE	cette situation entraîne de nombreux inconvénients aux salariés concernés;
IL EST PROPOSÉ	que l'UES 800 prenne position et agisse face au gouvernement, aux assureurs et aux employeurs afin que les régimes d'assurance collective couvrent les salariés tant et aussi longtemps que ceux-ci travaillent pour leur employeur.

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AUX STATUTS

PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX STATUTS N^{O} RS1

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE	l'article 27.7 (b) des Statuts prévoit un seul mode d'élection lors du Congrès de l'Union, soit l'élection au scrutin secret;
ATTENDU QUE	la tenue des élections par scrutin secret peut occasionner un long délai lors d'un Congrès s'il y a plusieurs personnes mises en candidature aux différents postes de l'Union;
ATTENDU QUE	le développement de nouvelles technologies permettant de tenir des élections par vote électronique confidentiel et sécurisé;
ATTENDU QUE	d'autres syndicats affiliés ont déjà recours à un système de vote électronique confidentiel et sécurisé lors de Congrès;
ATTENDU QU'	il y aurait lieu d'introduire aux Statuts la possibilité d'un système de vote électronique confidentiel et sécurisé permettant de faciliter et d'accélérer le processus des élections;
IL EST PROPOSÉ	d'ajouter à l'article 27.7 (b) des Statuts « ou par vote électronique confidentiel et sécurisé » comme suit : [27.7[b]] *Si plusieurs personnes sont dûment mises en candidature à un poste, la personne présidente d'élection procède alors à l'élection au scrutin secret* ***ou par vote électronique confidentiel et sécurisé****, parmi les personnes déléguées concernées au Congrès de l'Union.*
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que les modifications de concordance appropriées soient apportées à tous les articles concernés des Statuts de l'Union.

PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX STATUTS N^{O} RS2

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE	les mises en candidature aux différents postes en élection au Congrès doivent être transmises au plus tard à minuit le jour de l'ouverture du Congrès, en vertu de l'article 27.5 des Statuts;
ATTENDU QUE	l'Union doit faire parvenir aux personnes déléguées au Congrès au moins quinze (15) jours avant l'ouverture du Congrès leur lettre de créance avec copie des propositions, en vertu de l'article 21.4 des Statuts;
ATTENDU QU'	il y aurait lieu que les personnes déléguées au Congrès puissent connaître à l'avance le nom des candidats aux différents postes en élection au Congrès;
ATTENDU QU'	il serait également bénéfique à l'organisation et à la logistique rattachée au Congrès que les mises en candidature aux différents postes aient lieu avant l'ouverture du Congrès;
IL EST PROPOSÉ	de modifier le deuxième alinéa de l'article 27.5 des Statuts en y remplaçant « à minuit le jour de l'ouverture » par « trente (30) jours avant la date d'ouverture » comme suit :
	[27.5] *La mise en candidature, accompagnée obligatoirement de l'acceptation écrite du candidat, se fait au moyen d'un avis écrit transmis au Comité exécutif de l'Union à l'attention du Président de l'Union au plus tard* ***trente (30) jours avant la date d'ouverture*** *du Congrès. Après ce délai, les mises en candidature sont déclarées closes.*
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que les modifications de concordance appropriées soient apportées à tous les articles concernés des Statuts de l'Union.

PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX STATUTS N^{O} RS3

Soumise par le Comité exécutif de l'UES 800

ATTENDU QUE	la personne titulaire du poste de vérificateur doit examiner au moins une (1) fois par mois, les livres et registres de l'Union et soumettre un rapport écrit à la réunion suivante du Comité exécutif de l'Union et du Conseil général, en vertu de l'article 20.4 (a) des Statuts;
ATTENDU QUE	la personne titulaire du poste de vice-président(e) à l'administration doit maintenir à jour les divers états financiers et faire rapport régulièrement de ses activités au Comité exécutif de l'Union, en vertu de l'article 19.2 des Statuts;
ATTENDU QUE	le Comité exécutif de l'Union se réunit au moins une (1) fois par mois, en vertu de l'article 18.4 des statuts, et que lors de ces réunions, il vérifie la liste sommaire des chèques du mois précédent;
ATTENDU QUE	les membres du Comité exécutif de l'Union siègent aux réunions du Conseil général;
ATTENDU QUE	le Conseil général doit se réunir aux moins une (1) fois par trois (3) mois, en vertu de l'article 16.2 (a) des Statuts;
IL EST PROPOSÉ	de modifier l'article 20.4 (a) des Statuts en remplaçant « une (1) fois par mois » par « une (1) fois par trois (3) mois » comme suit : [20.4 [a]]*Elle doit examiner régulièrement,* ***une (1) fois par trois (3) mois,*** *les livres et registres de l'Union se trouvant sous la responsabilité de la personne titulaire du poste de vice-président à l'administration de l'Union et soumettre un rapport écrit de ses constatations à la réunion suivante du comité exécutif de l'Union et du Conseil général.*
IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que les modifications de concordance appropriées soient apportées à tous les articles concernés des Statuts de l'Union.

PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX STATUTS N^{O} RS4

Soumise par l'unité de base C6046 – Fonds de solidarité

Le 30 juin 2015

ATTENDU QUE	le vérificateur général est le seul membre du Conseil général qui vérifie les livres et registres mensuellement;
ATTENDU QUE	le vérificateur général soumet un rapport écrit uniquement de ses constatations;
ATTENDU QUE	l'article 35 de la Loi sur le vérificateur général octroi un pouvoir de recommandation au vérificateur général;
IL EST PROPOSÉ	de modifier l'alinéa a) de l'article 20.4 des Statuts en y ajoutant les mots « et de ses recommandations s'il y a lieu » après « ... rapport écrit de ses constatations » comme suit :

[20.4 (a)] *Elle doit examiner régulièrement, au moins une (1) fois par mois, les livres et registres de l'Union se trouvant sous la responsabilité de la personne titulaire du poste de vice-président à l'administration de l'Union et soumettre un rapport écrit de ses constatations* ***et de ses recommandations s'il y a lieu*** *à la réunion suivante du Comité exécutif de l'Union et du Conseil général.*

IL EST DE PLUS PROPOSÉ	que les modifications de concordance appropriées soient apportées à tous les articles concernés des Statuts de l'Union.

U.E.S. 800

Siège social
920 rue de Port-Royal E
Montréal QC H2C 2B3
Téléphone : 514 385-1717
Sans frais : 1 800 361-2486
Télécopieur : 514 385-9888
Site internet : **ues800.org**

Autres bureaux :

Québec

210-5000, boulevard des Gradins
Québec QC G2J 1N3

Téléphone : 418 627-8800
Sans frais : 1 800 565-2800
Télécopieur : 418 627-5617

Saguenay

220-2679, boulevard du Royaume
Jonquière QC G7S 5T1

Téléphone : 418 699-0180
Sans frais : 1 800 465-0180
Télécopieur : 418 699-7272

Gatineau

309-259, boulevard Saint-Joseph
Gatineau QC J8Y 6T1

Téléphone : 819 771-2800
Télécopieur : 819 771-7254

Trois-Rivières

103-7080, boulevard Marion
Trois-Rivières QC G9A 6G4

Téléphone : 819 376-2800
Télécopieur : 819 376-6372

Acton Vale

682, rue Roxton
Acton Vale QC J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3293
Télécopieur : 450 546-7779

/cc 2015-08-04